



## ***Mairie d'Aumont en Halatte***

1, rue Henri Dupriez  
60300 AUMONT en HALATTE  
Tel : 03.60.46.18.84

---

*Département de l'Oise  
Arrondissement de Senlis*

---

### **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 18 mars 2019**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 14 mars 2019 s'est réuni le lundi 18 mars 2019 sous la présidence de Madame Christel JAUNET, Maire.

#### **PRÉSENTS :**

Mesdames DEL RIO, FIEVET-BAUDEN, JAUNET, CARTON, DIVAY, CORMARY  
Messieurs MARVILLE, GRATTIERI, GROSPIRON, PALMER

#### **ABSENTS EXCUSES :**

Madame BOUTOILLE (Pouvoir à Madame DEL RIO)

Monsieur ROTHER (Pouvoir à Madame JAUNET)

#### **ABSENTS :**

Madame DENIS.

Constatant que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures 30.

Madame le Maire demande au conseil l'autorisation de rajouter des points à l'ordre du jour :

- Affectation des résultats
- Subvention CCAS
- Subvention Haultemont
- Subvention Bibliothèque
- Taux imposition
- Travaux extension réseau chemin du Moulin
- Travaux DUP

A l'unanimité le conseil accepte que Madame le Maire rajoute ces points à l'ordre du jour.

#### **1/ Désignation du secrétaire de séance**

Christel JAUNET est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

#### **2/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 04 mars 2019**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 04 mars 2019.

#### **3/ Approbation du compte de gestion du budget principal**

Fonctionnement : 321 364,34 € en dépenses et 451 267,91 € en recettes, un résultat reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de 232 999,73 € soit un résultat de clôture de 362 903,30 € en recette

Investissement : 99 881,13 € en dépenses, 33 469,00 € en recettes et un déficit reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de 28 652 ,60 € .

A cela, s'ajoute les Restes à Réaliser de 1 860 € en dépenses et 6 250 € en recettes.

Soit un besoin de financement en investissement de 90 674,64€.

A l'unanimité, le conseil approuve le compte de gestion du budget principal.

#### **4/ Approbation du compte de gestion du budget eau et assainissement**

Fonctionnement : 17 439,27 € en dépenses, 106 464,07 € en recettes, un résultat reporté de 152 150,90 € soit un résultat de clôture de 241 175,70 €.

Investissement : 25 489,81 € en dépenses, un déficit reporté au 1<sup>er</sup> janvier de 17 061,63 €, 44 394,25 € en recettes soit un résultat de clôture de 1 842,81 €.

Des Restes à Réaliser pour un montant de 2 334 666,00 € en dépenses et 255 510,00 € en recettes.

Soit un besoin de financement de 2 077 313,19 €.

A l'unanimité le conseil approuve le compte de gestion du budget eau et assainissement.

#### **5/ Approbation du Compte administratif du budget principal**

Fonctionnement : 321 364,34 € en dépenses et 451 267,91 € en recettes, un résultat reporté au 1<sup>er</sup> janvier de 232 999,73 € soit un résultat de clôture de 362 903,30 € en recettes.

Investissement : 99 881,13 € en dépenses, 33 469,00 € en recettes et un déficit reporté au 1<sup>er</sup> janvier de 28 652 ,60 €.

A cela, s'ajoutent les Restes à Réaliser de 1 860 € en dépenses et 6 250 € en recettes.

Soit un besoin de financement en investissement de 90 674,64 €.

A l'unanimité le conseil approuve le compte administratif du budget principal.

## **6/ Approbation du Compte administratif du budget eau et assainissement**

Fonctionnement : 17 439,27 € en dépenses, 106 464,07 € en recettes, un résultat reporté de 152 150,90 € soit un résultat de clôture de 241 175,70 €.

Investissement : 25 489,81 € en dépenses, un déficit reporté au 1<sup>er</sup> janvier de 17 061,63 € en dépenses, 44 394,25 € en recettes, soit un résultat de clôture de 1 842,81 €.

Des Restes à Réaliser pour un montant de 2 334 666,00 € en dépenses et 255 510,00 € en recettes.

Soit un besoin de financement de 2 077 313,19 €.

A l'unanimité, le conseil approuve le compte administratif du budget eau et assainissement.

## **7/ Affectation résultat du budget principal**

Considérant l'excédent de fonctionnement, Madame le Maire propose d'affecter la somme de 90 675,00 € au compte 1068 du budget d'investissement 2019 et la somme de 272 228,30 € au compte 002 excédent de fonctionnement du budget 2019.

A l'unanimité, le conseil valide cette proposition.

## **8/ Affectation résultat du budget eau et assainissement**

Considérant l'excédent de fonctionnement, Madame le Maire propose d'affecter la somme de 241 175,70 € au compte 1068 du budget d'investissement 2019.

A l'unanimité, le conseil valide cette proposition.

## **9/ Taux d'imposition 2019**

Madame le Maire, après en avoir discuté avec le conseil, propose de ne pas augmenter les 4 taux d'imposition cette année encore.

A l'unanimité le conseil valide cette proposition.

### **10/ Subvention du CCAS**

Afin de pouvoir aider les personnes ayant des difficultés à régler les frais liés à l'assainissement, Madame le Maire propose de verser une subvention de 8 000 € au CCAS.

A l'unanimité le conseil accepte

### **11/ Subvention Bibliothèque pour tous**

Madame le Maire propose de maintenir à 3 000 € la subvention de la Bibliothèque pour l'année 2019.

A l'unanimité le conseil accepte

### **12/ Subvention Haultmont**

Madame le Maire propose de maintenir à 2 000 € la subvention versée à l'association Haultmont.

A l'unanimité, le conseil accepte.

### **13/ Vote du budget principal 2019**

Madame le Maire présente le budget principal au conseil.

Le budget s'équilibre ainsi après un virement de la section fonctionnement à la section investissement de 258 207.85 €

Section fonctionnement : 707 133.30 €

Section investissement : 613 132.85 €

Le budget est voté à l'unanimité.

Madame DIVAY s'excuse et doit quitter la réunion du Conseil à 20h30.

### **14/ Demande de subvention pour les travaux de protection des forages auprès de l'Agence de l'eau**

Madame le Maire indique que, dans le cadre de la DUP, des travaux de protection des forages F1 et F2 sont nécessaires.

D'une part, des travaux confiés à Suez : alarme anti intrusion, modification du système de chlorage ..... Pour un montant de 39 709 €

D'autre part, des travaux de voirie afin d'empêcher la contamination des forages pour un montant de 19 125.50 € pour le F1 et 29 177.15 € pour le F2.

Elle demande l'autorisation de demander à l'agence de l'eau une subvention de 50%.

A l'unanimité, le conseil accepte.

**15/ Demande de subvention pour les travaux de protection des forages auprès du Conseil Départemental de l'Oise**

Madame le Maire indique que, dans le cadre de la DUP, des travaux de protection des forages F1 et F2 sont nécessaires.

D'une part, des travaux confiés à Suez : alarme anti intrusion, modification du système de chlorage ..... Pour un montant de 39 709 €

D'autre part, des travaux de voirie afin d'empêcher la contamination des forages pour un montant de 19 125.50 € pour le F1 et 29 177.15 € pour le F2.

Elle demande l'autorisation de demander à l'agence de l'eau une subvention de 30%.

A l'unanimité, le conseil accepte.

**16/ Autorisation de signer les devis des travaux de protection des forages**

Le choix avait été fait de réaliser ces travaux en même temps que les travaux d'assainissement afin d'en limiter le coût. Eiffage nous a transmis des devis pour un montant de 19 125.50 € pour le F1 et 29 177.15 € pour le F2.

Madame Le Maire demande au conseil l'autorisation de signer ces devis.

A l'unanimité, le conseil accepte.

**17/ Demande d'autorisation des travaux d'extension du réseau électrique chemin du Moulin.**

Madame le Maire explique que pour alimenter le poste de refoulement du chemin du Moulin, une extension du réseau d'électricité est nécessaire.

Elle demande au conseil l'autorisation de signer le devis du SE60.

Les travaux s'élèvent à 18 161.28 € sans subvention et 10 896.77 € avec subvention.

A l'unanimité, le conseil accepte.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire lève la séance à 20H45.

Christel JAUNET  
Le Maire



C. JAUNET	F. DEL RIO	D. GROSPIRON	M. DIVAY
T. MARVILLE	S. BOUTOILLE	M. CARTON	M. CORMARY
P. COURSIMAULT	J. DENIS	E. FIEVET	M. GRATTIERI
B. de KERMADEC	C. PALMER	A. ROTHER	